

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE

L'an deux mil quinze,

OBJET:

Le lundi 23 novembre, 10h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de M. MAQUET.

Attribution des indemnités de conseil au Payeur départemental de la Seine-Maritime au l'année titre de 2016

Étaient présents ce jour : Mme COLIN, Mme DAMIS-FRICOURT, Mme DE WAZIERS, M. DECORDE, M. DEWAELE, Mme DUCROCO, Mme LEFEBVRE, LORAND-PASQUIER, Mme Mme LUCOT-AVRIL. M. MAQUET.

Absents excusés: Mme BORGOO, M. GAUTIER, Mme LE VERN, M. LEJEUNE, Mme TEMMERMANN.

DATE DE LA **CONVOCATION:**

- Attribution des indemnités de conseil au Payeur départemental de la Seine-Maritime au titre de l'année 2016

15 octobre 2015

En application des dispositions de l'article 97 de la loi 82/213 du 2 mars 1982 et du décret 82/979 du 19 novembre 1982, un arrêté en date du 16 décembre 1983 précise les conditions d'attribution des indemnités de conseil allouées aux Comptables du Trésor. M. le Président sollicite les membres du conseil pour l'attribution des indemnités de conseil allouées au Payeur départemental de Seine-Maritime au titre de 2016, à hauteur de 100%.

NOMBRE DE **DELEGUES:**

En exercice 15

Présents

10

Votants

10

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide d'octroyer au Payeur départemental de la Seine-Maritime, au titre de l'année 2016. l'indemnité de conseil prévue par le décret 82-979 du 19 novembre 1982 et son arrêté en date du 12 juillet 1990, à hauteur de 100%.

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat : 41/17/7015 Acte exécutoire le : 4/12/2015 le Président de l'Institution

Emmanuel MAQUET

REMIENTAL THE LIST MIME OISE SEINE DE LA BRESLE

76390 AUMALE Pag 0u - 76390 AUMALE 7 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56 35 17 41 www.eptb-bresle.com

REÇU LE 1 4 DEC. 2015 SOUS-PREFECTURE DE DIEPPE

Pour extrait conforme, le Président de l'Institution. Emmanuel MAQUET

INSTITUTION OF THE PARTEMENTALE OF FLAT HAVE MARITIME / SOMME VALORISATION DE LA BRESLE EPTB Bresle

3, fue Sœur Badiou - 76390 AUMALE Tél.: 02 35 17 41 55 - Fax: 02 35 17 41 56 www.eptb-bresle.com